

Don patriotique du citoyen Baria, de Laroncourt (Haute-Saône), lors de la séance du 30 floréal an II (19 mai 1794)

## Citer ce document / Cite this document :

Don patriotique du citoyen Baria, de Laroncourt (Haute-Saône), lors de la séance du 30 floréal an II (19 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 451;

https://www.persee.fr/doc/arcpa\_0000-0000\_1972\_num\_90\_1\_27115\_t1\_0451\_0000\_5

Fichier pdf généré le 30/03/2022



tenir les promesses de la philosophie, absoudre la providence du long règne du crime et de la tyrannie.

Que la France, jadis illustre parmi les pays esclaves, éclipsant la gloire de tous les peuples libres qui ont existé, devienne le modèle des nations, l'effroi des oppresseurs, la consola-tion des opprimés, l'ornement de l'univers, et qu'en scellant votre ouvrage de notre sang, nous puissions au moins voir briller l'aurore de la félicité universelle. Voilà l'ambition de tous les français, la nôtre en particulier, voilà les vœux que les soussignés vous présentent avec tous les titres qui constatent leur haine pour la tyrannie, leur abjuration de l'erreur et leur dévouement à la révolution ».

> GATTEAU (ag. nat.), CORRIOL le jeune, SIMIAN.

La Société populaire d'Agen félicite la Convention nationale sur ses travaux, l'invite à rester à son poste, la remercie d'avoir envoyé dans le département de Lot-et-Garonne le représentant du peuple Monestier: pendant sa mission, dit-elle, la vertu, la probité, la justice ont été constamment à l'ordre du jour, le Culte de la Raison a remplacé celui de l'erreur, les fanatiques, les aristocrates de tous les genres ont tremblé, et les bons citoyens ont été protégés (1).

[Agen, 5 flor. II] (2).

Le peuple français a voulû la liberté, et sa représentation a pris place au premier rang des puissances humaines, le despotisme et la superstition, protégés par une influence ma-gique avaient obtenu l'empire du monde : frères du peuple, après avoir renversé d'une main vigoureuse et hardie cet édifice consolidé par le tems, deviés vous souffrir que des conspirateurs cherchassent à banir le bonheur parmi les

La patrie, et ce n'est point un vain mot pour les Législateurs de la France, vous crioit d'extirper de votre sein, tous les monstres nés pour l'esclavage, et la foudre de la liberté a écrasé ou écrasera tous les conjurés; et Danton trop fameux par son patriotisme, hipocrite et dissimulé, a donné ce grand exemple à son pays, qu'il n'est que l'homme vertueux qui conservera la confiance du peuple.

Persévérés, Législateurs, et lorsqu'on ne peut plus compter parmi vous que de zélés déffenseurs de la liberté, et des vrais amis du peuple, vous continuerez des travaux qui vous honorent et vous ne désirerés de rentrer sur vos paisibles foyers, qu'après avoir forcé tous les tirans coalisés contre la France, à reconnoître son indépendance, et qu'après avoir heureusement ordonné toutes les institutions qui peuvent garantir l'imperassibilité (sic) de la République une et indivisible.

A ces sentimens que nous inspirent notre amour pour la vérité et notre zèle ardent pour

le succès de la révolution, nous devons ajouter l'expression de notre reconnaissance pour le choix que vous avés fait du représentant du peuple Monestier (de la Lozère) envoyé dans le département de Lot-et-Garonne: sous son administration, la vertu, la probité et la justice ont été constament à l'ordre du jour, par lui le culte de la Raison a remplacé celui de l'erreur, par lui les fanatiques, les aristocrates de tous genres, les intrigans et tous les ennemis de la révolution ont tremblé, et les bons citoyens ont été protégés. Sa mission l'oblige de s'éloigner de nous, il emporte avec lui nos regrets, et nous nous croirons heureux, si après avoir terminé ses pénibles travaux dans le département des Landes, il vient reprendre ceux que le tems ne lui a pas permis de terminer, et faire fructifier cet esprit public qui doit nous conduire à l'oubli de tout intérêt particulier qui ne serait pas fondu dans l'intérêt général.

Pères du peuple, vous daignerés accueillir avec bonté nos vœux, puisque nous ne sommes animés que par le plus vif intérêt de la chose publique.

Périssent les tirans et les traîtres, vive la Montagne. »

Pebernal (vice-présid.), Fauché (secrét.), Pierre LESPINASSE (secrét.), LAVAL (secrét. par intérim).

Le citoyen Baria, de Laroncourt, département de la Haute-Saône, chargé de famille qu'il entretient de son travail journalier, ne pouvant partager la gloire et les dangers des braves défenseurs de la patrie, envoie 20 liv. en assignats pour les frais de la guerre (1).

ı

La Société populaire de Blamont (2) annonce qu'elle a fourni en don patriotique 2,482 chemises, 223 paires de souliers, 209 bas, 14 capottes, une quantité de charpie et autres effets; elle a armé et équipé un cavalier ja-cobin et fabriqué 4,483 livres de salpêtre. Elle proteste de son entier dévouement à la République et aux représentans du peuple.

La Convention nationale décrète la mention honorable et l'insertion au bulletin de ces dons et adresses (3).

 $\mathbf{2}$ 

Le citoyen Chemin, garde d'artillerie à Grenoble, expose qu'il occupe un poste qui ne convient qu'à un vieux militaire qui ne peut plus soutenir les fatigues de la guerre; pour moi, dit-il, qui n'ai que 23 ans, j'ai dans les veines du sang qui bouillonne de ne pas être au poste qui me convient. Peu m'importe le

<sup>(1)</sup> P.V., XXXVII, 300. Bin, 3 prair; J. Sablier,

nº 1328.
(2) C 303, pl. 1114, p. 8. Elle s'appelle « Sté des Amis de la Constitution de 1793 ».

<sup>(1)</sup> P.V., XXXVII, 300 et 325. Bin, 1er prair. (suppl<sup>t</sup>).

<sup>(2)</sup> Doubs ou Meurthe?
(3) P.V., XXXVII, 300. Minute du p.v. (C 302, pl. 1089, p. 28); B<sup>in</sup>, 1er prair. (suppl<sup>t</sup>).